

Règlement des émoluments OrTra TC

Tous les prix en CHF

Procédure d'Equivalence Certificat de Branche (PEQ CB)

• PEQ CB prix normal	1'650.-
• PE CB à un prix spécial pour les membres des associations affiliées à l'OrTra T	1'500.- ¹
• PE méthode supplémentaire	750.-
• Remises formelles ultérieures gratuites	0.-
• 1 ^e remise ultérieure essai gratuite	0.-
• 2 ^e remise ultérieure essai	100.-

Remise PEQ CB après une demande refusée

Si un dossier ne remplit pas les critères d'équivalence, mais que l'une des deux parties (attestations de formation ou essai) a été acceptée, la partie refusée peut être à nouveau présentée dans les trois ans, ce pour un coût de procédure réduit de moitié.

• Prix normal	825.-
• Prix forfaitaire pour les membres d'associations affiliées à l'OrTra TC	750.-

Examen professionnel supérieur pour les thérapeutes complémentaires (EPS)

• EPS (valable dès l'EPS 2024/2) :	
- frais d'admission (dus après décision d'admission, également en cas de rejet)	500.-
- frais d'examen (dus après confirmation de l'admission)	2'250.-
• Répétition d'une ou de plusieurs parties de l'examen (valable dès l'EPS 2024/2) :	
- Etude de cas	800.-
- Entretien sur l'étude de cas	650.-
- Analyse et réflexion de situations de travail complexes, partie orale et écrite	1'300.-
- Traitement de thèmes spécifiques	650.-
- Répétition de toutes les parties de l'examen	2'750.-
• Attribution du diplôme fédérale, suppléments inclus	50.-
• Modification ultérieure au diplôme fédéral en raison de données fausses ou manquantes	100.-
• Attribution d'un supplément additionnel	30.-
• Vérification d'une équivalence degré secondaire II pour les personnes non titulaires	200.-

Prix forfaitaire pour l'inscription simultanée à la PE CB et à l'EPS pour les membres d'associations affiliées à l'OrTra TC

• PE CB et EPS prix du paquet pour les membres d'associations affiliées à l'OrTra TC	4'050.- ¹
--	----------------------

¹ Une attestation d'adhésion correspondante est exigée

Reconnaissance des méthodes

- Entretien préliminaire facultatif (max. 2h) 500.-
- Procédure d'admission selon le chiffre 3 du Règlement relatif à la reconnaissance des méthodes 1000.-
- Demande de reconnaissance d'une méthode pour les associations affiliées à l'OrTra TC 5'000.-
- Demande de reconnaissance d'une méthode pour les non-adhérents 7'000.-
- Adaptation de l'identification de la méthode selon le chiffre 8 du Règlement relatif à la reconnaissance de méthodes OrTra TC 1'000.-
- Actualisation de l'identification de la méthode selon le chiffre 6 du règlement relatif à la reconnaissance des méthodes OrTra TC 1000.-
(Après consultation avec les organes responsables, les frais supplémentaires seront facturés en sus)
- Investissement en temps supérieure à la moyenne, par heure 100.-

Accréditation de filière des formations

- Entretien préliminaire facultatif (max. 2h) 500.-
- Méthode TC et Tronc Commun 3'950.-
- Seulement méthode TC 3'000.-
- Seulement Tronc Commun 2'450.-
- Chaque méthode TC supplémentaire 2'000.-
- Investissement en temps supérieure à la moyenne, par heure 100.-

Tarif annuel par filière de formation accréditée (à partir de l'année suivant de l'accréditation)

- Méthode TC et Tronc Commun 600.-
- Seulement méthode TC 600.-
- Seulement Tronc Commun 600.-
- Chaque méthode TC supplémentaire 600.-
- Coûts par certificat de Branche OrTra TC délivré 30.-

Re-accréditation

- Méthode TC et Tronc Commun 3'950.-
- Seulement méthode TC 3'000.-
- Seulement Tronc Commun 2'450.-
- Chaque méthode TC supplémentaire 2'000.-
- Investissement en temps supérieure à la moyenne, par heure 100.-

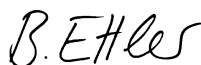
Admission des superviseurs et superviseuses

- Demande selon le Règlement relatif à l'admission des Superviseuses et Superviseurs de l'OrTra TC chiffre 4.a 250.-
- Demande selon le Règlement relatif à l'admission des Superviseuses et Superviseurs de l'OrTra TC chiffre 4.b 250.-

Soleure, 15.07.2024



Andrea Bürki
Présidente OrTra TC



Barbara Ettl
Vice-Présidente OrTra TC